

## Bourses du Centre de recherche du château de Versailles 2017

**Le Centre de recherche du château de Versailles a l'honneur d'annoncer la liste des trois lauréats de la 4<sup>e</sup> édition de son programme de bourses, visant à récompenser des recherches originales sur les « Lieux et expressions du pouvoir », du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.**

### Lauréats 2017

**Marie-Laure BUKU PONGO**, doctorante à l'université Paris-Sorbonne, pour sa thèse sur les présents diplomatiques de Louis XV ;

**Mathieu CARON**, doctorant à l'université Paris-Sorbonne, pour sa thèse sur le garde-meuble et la cour du Consulat au Second Empire ;

**Sean HEATH**, docteur de l'université de St Andrews, pour sa thèse sur le culte de saint Louis sous la Restauration.

Consulter les [biographies et les résumés des projets de recherche](#) des trois lauréats soutenus par le Centre de recherche du château de Versailles.

\*\*\*\*\*

Dans le cadre de ses missions, le Centre de recherche du château de Versailles (CRCV) propose d'octroyer chaque année des bourses sur des critères scientifiques pour aider et soutenir une recherche originale s'inscrivant dans ses thématiques.

Voir tous les lauréats depuis [2014](#).

### DISCIPLINES, THÉMATIQUES ET PÉRIODES CONCERNÉES

Les bourses sont prioritairement octroyées à des chercheurs en sciences humaines (histoire, histoire de l'art, littérature, musicologie, etc.) et dans les thématiques suivantes : les modes d'exercices du pouvoir ; la structure et le fonctionnement des institutions curiales ; les usages, les mentalités et les hommes ; la représentation du pouvoir ; les palais (architecture et urbanisme, décor et ameublement, collections...) et les jardins (tracé, botanique, hydraulique...). L'étude de ces thèmes, qui peuvent apporter un éclairage sur les modes de comportement actuels, s'inscrit dans un cadre chronologique volontairement élargi (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle) et dans un espace géographique essentiellement centré sur l'Europe des cours.

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Tout candidat à ces bourses doit être inscrit dans un cursus universitaire français ou étranger avec un niveau Master 1, Master 2, doctorant ou avoir soutenu sa thèse dans les deux années précédant l'appel à candidature. Il doit soumettre un dossier scientifique comportant obligatoirement un curriculum vitæ, un projet de recherche de 10 000 signes environ et deux lettres de recommandation. Ce dossier est examiné par une commission composée du directeur du CRCV, du directeur scientifique du CRCV, du président du Comité scientifique du CRCV et, le cas échéant, de personnalités qualifiées. Cette commission se réunit à la fin du mois de septembre de chaque année.

### MONTANT DES BOURSES

Le montant de chacune des bourses, exclusives de toutes autres bourses ou allocations de recherche l'année de leur attribution, s'élève à 7 500 euros nets non renouvelables.